



## COUP DE POUCE AUX RESTOS DU COEUR

Allez sur le site [www.planetevegetal.com](http://www.planetevegetal.com) (grossiste en légumes) cliquez sur le logo des restos du cœur, répondez à la question posée (facile !) et comme ça, les restos du cœur reçoivent 2 kg de légumes... Cela ne vous coûtera rien si ce n'est 10 secondes de votre temps. Faites suivre l'info, le site s'engage à donner jusqu'à 40 tonnes de légumes.

## PORTES OUVERTES AU LYCÉE ALBERT CAMUS

Vous découvrirez, le samedi 10 mars de 8 h 30 à 12 h, les filières de ce lycée, les enseignements d'exploration proposés, le pôle technologique, les options facultatives et les sections européennes.

Une présentation de l'établissement par la direction est prévue à 10 h 30. Lycée Camus, 2179 av. de l'Europe à Rillieux La Pape. Tel : 04 78 01 88 20

## JOURNÉES PORTES OUVERTES DANS 35 ENTREPRISES DE L'AIN

Organisées par la chambre de commerce et d'industrie de l'Ain, ces journées auront lieu du 19 au 25 mars. 35 entreprises vous accueilleront gratuitement pour une découverte guidée de leur savoir-faire (imprimerie, transport, métallerie, agro-alimentaire, restauration, recyclage...). La liste des entreprises est publiée sur :

[www.ain-tourisme.com](http://www.ain-tourisme.com). Renseignements et réservations obligatoires par téléphone uniquement : 04 74 32 83 98

## SALON DES MASTERS ET DU 1<sup>ER</sup> EMPLOI

Ce salon s'adresse aux étudiants et jeunes diplômés de bac + 2 à bac +5. Il se déroule les 16 et 17 mars, à l'espace Double-Mixte de Villeurbanne, de 10 h à 18 h. Invitation gratuite sur [letudiant.fr](http://letudiant.fr)

## FORUM : À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

Il a lieu le jeudi 22 mars de 14 h à 17 h, salle des Bâtonnes, chemin de Marigneux à Dagneux et est organisé par la maison pour l'emploi de Montluel. Vous découvrirez les métiers de coiffure, vente, horticulture, bâtiment, automobile.... Deux journées (les 20 et 22 mars) sont spécifiquement réservées aux scolaires.

Renseignements : 04 78 06 12 07  
Maison-emploi@ville-montluel.fr  
[www.ville-montluel.fr](http://www.ville-montluel.fr)

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles  
Directeur de publication : Pierre GOUBET  
Rédaction, fabrication et distribution : Equipe municipale de bénévoles

Ont participé à ce journal :

- Patrick Baghdassarian
- Gérard Bargel
- Catherine Briday
- Serge Cacciatore
- Joëlle Chanal
- Jeanine Decoeur
- Alexandre Ghuysen
- Marc Micoud
- Véronique Millet
- Yves Roux
- Jocelyne Tchalé kian
- Robert Turgis

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi, mercredi, vendredi :  
8 h à 12 h et 14 h à 17 h  
mardi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h  
jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h  
Tel. 04 78 55 14 08  
e-mail : [echos@saint-maurice-de-beynost.fr](mailto:echos@saint-maurice-de-beynost.fr)  
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

**HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :**  
(Z. I. de la Tuilière à Miribel)  
Du lundi au vendredi :  
de 9 h à 12 h  
et de 15 h à 18 h  
Le samedi :  
de 9 h à 18 h

## AGENDA

**Ven 2** : Café Théâtre « Mathieu Cohin » au centre Cochet, 20 h 30  
**Dim 4** : randonnée Aqueduc de la Brevenne, centre Cochet, 9 h – Loto de l'OSM Boules à la salle des fêtes, 14 h  
**Jeu 8** : Art floral, centre Cochet, 14 h  
**Sam 10** : Thé dansant organisé par les Anciens de Toray, salle des fêtes, 14 h  
**Jeu 15** : Carnaval, vente de bugnes, Sou des Écoles, salle des fêtes  
**Dim 18** : Repas de la Croix Bleue Arménienne, salle des fêtes – Challenge du souvenir, OSM Boules, boulodrome  
**Dim 25** : Brocante musicale organisée par la Mauricienne, salle des fêtes – Challenge de OSM Boules, boulodrome  
**Ven 30** : Théâtre « Sur les pas de Jean-Jacques Rousseau, centre Cochet Avril  
**Dim 1<sup>er</sup>** : Concert organisé par l'Académie de Musique et de Danse, salle des fêtes

## ÉTAT CIVIL

**Naissances**  
Evan RAVIER, le 24 janvier  
Sarah ECH-CHAALI, le 26 janvier  
Mathias FOURNIER, le 14 février  
Alice MAILLOT, le 14 février  
Mathis VIRIEUX, le 17 février  
Lola MAILHOT, le 23 février

**Mariage**  
Nadia ZAËKOUR et  
Amine BAKHALEK, le 11 février

**Décès**  
Haroutun BADACHIAN, le 27 janvier  
Paul BERTHIER, le 27 janvier  
Marie-Louise MICLO, veuve BOUQUET, le 30 janvier  
Manouc HERPOYAN, le 10 février  
Lucette GOURDAIN, ép. DORCHY, le 12 février  
Marguerite REY, veuve CROS, le 17 février

## PERMANENCES DES ÉLUS Sur RDV auprès du secrétariat

- \* 3 mars : Eveline Guillet Adjointe à la voirie
- \* 10 mars : Pierre Goubet Maire
- \* 17 mars : Lydie Pons Adj. aux affaires sociales
- \* 24 mars : Françoise Roy Adjointe aux finances
- \* 31 mars : Catherine Briday Adjointe à l'enfance

## ÉDITO

Pour un élu savoir définir ce qui relève d'intérêts particuliers ou de l'intérêt général est une préoccupation de tous les instants. Une coalition d'intérêts singuliers qui privilégie, le plus souvent les impératifs à court terme, ne permet pas de cerner en même temps la bonne option économique et la bonne option sociale. S'il se limitait à la conjugaison d'intérêts particuliers, l'intérêt général ne serait, le plus souvent, que l'expression des intérêts des plus puissants, le souci de la liberté l'emportant sur celui de l'égalité. À l'échelon d'une commune, il arrive que des groupes de pression se constituent ponctuellement sous l'action d'une ou plusieurs personnes, travestissant leur intérêt particulier derrière une soit disant motivation d'intérêt général. On trouve souvent ce genre de démarche pour tenter de faire passer les travaux de voirie (éclairage, goudronnage...) en priorité dans le planning des investissements communaux. C'est avec pragmatisme que nous analysons ces demandes en pesant les risques encourus par la population et les améliorations des conditions de vie des résidents de chaque quartier de notre commune. Le dialogue restant le meilleur moyen de comprendre et d'agir, c'est cette méthode que je vous incite à appliquer dans notre cité et, pour se faire, les élus de Saint-Maurice se tiennent à votre disposition.  
Le maire, Pierre Goubet

## « DROLES DE DAMES »

Violaine Ribadeau Dumas, née un 12 novembre, vient d'intégrer un poste de directrice des affaires générales (poste nouvellement créé) suite au regroupement des services ressources humaines, du C.C.A.S et des finances, de l'accueil, l'état civil et les élections. Elle est titulaire d'un master de gestion des entreprises et structures publiques spécialisation ressources humaines. Depuis juin 2009 elle remplace Fabienne Moureaux au service

personnel. Précédemment elle occupait un poste au C.C.A.S. de Grenoble comme responsable du personnel secteur des personnes âgées.

Gaëlle Millet remplace Christiane Martin comme secrétaire du maire, des élus et du D.G.S. Née un 12 octobre à Saint-Maurice, elle a obtenu un BTS de comptabilité et de gestion. Avant d'intégrer ce poste, elle a œuvré dans une grande société de distribution comme employée administrative et commerciale, puis chez Bio Mérieux comme opératrice de logistique avant d'effectuer des remplacements à la mairie où ses qualités ont été reconnues.

Alexandra Zel est née un 4 aout. Elle intègre le poste de responsable des R.H. Titulaire d'un bac +4, elle était gestionnaire de comptes dans une société d'intérim puis assistante D.R.H. dans une société de services à domicile.

Toutes les trois sont très satisfaites d'avoir rejoint une structure administrative de taille humaine. Elles ont rapidement pris la mesure de leurs fonctions respectives et se sont facilement intégrées à l'équipe existante.



Violaine Ribadeau Dumas

Gaëlle Millet

Alexandra Zel

## SOMMAIRE

### Et pendant ce temps

- Compte rendu du conseil
- Élagage
- Permis de construire
- Stationnement
- Randonnée
- Concert pour la «mer»
- Des écrivains en herbe

### Ça bouge à Saint-Maurice

- Le 12.45
- Mix'Age
- Carnaval
- Quand la caravane passe à Saint-Maurice

### Du côté des associations

- Club Amitié Loisirs
- Sport Boules
- Ça « r'tape » dur à Saint-Maurice Tennis
- Vente de tartes
- La bibliothèque
- Boxe française
- 13-18 ans à Jacques Brel

### Vie pratique

- Restos du cœur
- Portes ouvertes au Lycée Albert Camus
- Journées portes ouvertes dans des entreprises de l'ain
- Salon des Masters et du 1<sup>er</sup> emploi
- Forum sur les métiers

Prochain Conseil Municipal :  
Jeudi 29 mars  
20 h 30 en mairie

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2012

### Finances-Débat d'orientation budgétaire.

Comme chaque année, le conseil municipal est amené à définir les grandes orientations budgétaires qui présideront à l'élaboration du budget primitif 2012 dont le vote est prévu le 23 février prochain.

- DOB 2012 - Budget principal. Madame Roy, adjointe aux finances, introduit le débat en rappelant les grands principes régissant le budget d'une collectivité, notamment l'obligation d'équilibre budgétaire et la capacité d'autofinancement.

Le contexte général de l'environnement économique en 2012 montre une légère reprise de l'inflation, la consommation timide des ménages, la maîtrise des dépenses de l'Etat ainsi que le déficit et la dette publique en constante augmentation.

Les nouvelles mesures de la loi de finances 2012 comportent de nombreuses dispositions qui impactent le budget de notre commune avec notamment la création du fond national de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales.

La situation financière de la commune présente des taux de fiscalisation inférieurs à la moyenne nationale qu'il n'est pas prévu d'augmenter cette année. Notre taux d'endettement est important par rapport aux autres communes de la Côte-d'Or, car nous remboursions encore des emprunts contractés en 1980.

En conséquence, le budget 2012 sera un budget de fonctionnement raisonné avec des dépenses limitées (- 3% ont été demandés à chaque service de la commune) et des recettes fluctuantes.

En investissement, le budget est ambitieux avec le renouvellement de l'équipement des services communaux mais surtout avec les grands projets structurants tels que la voirie communale, la mise en accessibilité ou les projets d'aménagement du territoire.

Le tableau d'équilibre permet de montrer que les règles budgétaires sont respectées.

La délibération ponctuant ce débat n'est pas soumise au vote.

- DOB 2012 - Budget annexe de l'assainissement Ce budget concerne actuellement peu de flux financiers. L'objectif des années futures sera la mise aux normes du réseau d'assainissement.

La délibération ponctuant ce débat n'est pas soumise au vote.

### Personnel.

- Comité Technique Paritaire (C.T.P.). Le conseil municipal s'est déjà prononcé sur ce point en septembre 2011. Cependant à la suite de la rencontre avec les organisations syndicales et à leur demande, le conseil municipal décide de ramener à 3, le nombre de représentants du personnel au comité technique paritaire. Il convient donc d'appliquer une diminution équivalente du nombre de représentants du conseil municipal. En conséquence, madame Roy et monsieur Vialland se retirent du C.T.P. Les autres représentants du conseil (titulaires et suppléants) ne sont pas modifiés. La délibération est adoptée à l'unanimité.

- Recensement de la population. Dans le cadre de la campagne de recensement de la population, actuellement en cours sur la commune, le conseil municipal décide de désigner un coordonnateur municipal et de recruter 7 agents recenseurs dont il fixe les rémunérations. La délibération est adoptée à l'unanimité.

## ÉLAGAGE

Comme chaque année, les services techniques de la commune procèdent à l'élagage des arbres situés sur le domaine public communal. L'équipe « Espaces verts » veille à la gestion du patrimoine arboré de la commune le surveillant tout au long de l'année. L'élagage est effectué selon un plan triennal qui permet à chaque arbre d'être taillé, si cela est nécessaire tout les trois ans.

Traditionnellement, les travaux d'élagage sont effectués en période hivernale, moment où les végétaux sont en période de repos. Durant l'hiver, la circulation de la sève est fortement ralentie ce qui permet une meilleure cicatrisation des coupes.

Les coupes effectuées ont plusieurs objectifs :

Sécurité : le bois mort représente un danger (risque de chute), il convient donc d'anticiper le risque et d'éliminer les bois morts.

Esthétisme : La coupe permet un développement harmonieux du houppier.

Entretien : l'élimination des bois morts ou malades permet de limiter la transmission des maladies, limite la mortalité et l'emploi de produit phytosanitaires.

Limitation de l'ombrage pour les habitations.

Les règles à suivre pour les propriétaires riverains de voies publiques :

Tout propriétaire se doit d'entretenir ses arbres et d'éviter les nuisances à autrui. Ainsi, en bordure du domaine public, les branches d'arbres ne doivent pas, pour des raisons évidentes de sécurité, dépasser sur le domaine public, empiéter sur les trottoirs, masquer les panneaux de signalisation ou l'éclairage public. Il revient également au propriétaire de tailler les arbres à proximité de câbles électriques ou téléphoniques. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.

**Permanences de Mme Lydie Pons,**  
adjointe aux affaires sociales :  
Les lundis 12 et 26 mars 2012  
de 14h00 à 15h30,  
sur rendez-vous.

## QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

**De nouveaux romans :** « *Le cœur cousu* » de Carole Martinez, « *Les blessures invisibles* » de Nicholas Evans, « *Le palais de minuit* » de Carlos Ruiz Zafon, « *Journal du cœur* » de Daniel Pennac, « *La mécanique du cœur* » de Mathias Malzieu, « *Où j'ai laissé mon âme* » de Jérôme Ferrari.

**Des polars signés Donna Léon :** « *La femme au masque de chair* » et « *La petite fille de mes rêves* ».

Deux séries BD : « *La marquise des lumières* » de Cothias et Lax, et la suite de « *Magasin général* » de Loisel et Tripp.

**Pour les enfants.** Des albums : « *Un crocodile pas comme les autres* », « *Arthur a des lunettes* », « *Un bisou c'est trop court* », « *Gloups et le poussin pot de colle* » et un livre CD « *Comptines pour les gourmands* ».

**Pour les ados.** Des BD : Ludo, Titeuf, Boule et Bill, Astérix, Garfield et Foot de rue, sans oublier le 6<sup>ème</sup> tome du Journal d'un vampire.

### Café lecture.

Vendredi 9 Mars à 14h30 à la bibliothèque. Thème : la littérature nordique. Des polars mais pas seulement ! Finlande : Arto Paasilinna « *Petits suicides entre amis* » et « *Le lièvre* » de Vatanen. Sofi Oksanen « *Purge* » et « *Les vaches de Staline* ». Norvège : Anne B Ragde « *Zona Frigida* ». Suède : Camilla Läckberg « *Cyanure* ». Katarina Mazetti « *Le mec de la tombe d'à côté* » et « *Caveau de famille* ». Jonas Jonasson « *Le vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire* ». Frédéric Ekelund « *Le garçon dans le chêne* ». Islande : Arnaldur Indridason, 2 polars = 2 enquêtes de l'inspecteur Erlendur Sviensson. Recueil de Nouvelles Islandaises.

### Animation enfance en Mars.

Dans le cadre du mois consacré à l'Afrique par le Relais d'assistante maternelle, la bibliothèque propose un raconte tapis itinérant.

Thé dansant organisé par les retraités de Toray et RPF. il aura lieu le samedi 10 mars à la salle des fêtes à partir de 14h. Animé par Pierrot Muzette. Entrée 8 €.

## BOXE FRANÇAISE

Le week-end du 4 et 5 février se déroulait, au Palais des sports de Saint-Fons, le championnat Rhône-Alpes de boxe française. Le club de Saint-Maurice avait qualifié 11 jeunes suite aux finales départementales, 8 ont participé.

En pré-poussins : Ruben Rotunno (3 assauts, 3 victoires), champion Rhône-Alpes 2012. Martin Menot, finaliste et vice-champion.

En poussins : Clément Magnin (3 assauts, 2 victoires), vice-champion. Sany Benziane, vice-champion.

En benjamins : Amir Dib (1 victoire, 1 défaite), vice-champion. Issa Caron (1 victoire, 1 défaite), vice-champion.

En minimes : Loïc Poing (1 victoire, 1 défaite), finaliste.

En cadets : Thierry David (1 victoire, 1 défaite), vice-champion.

En résumé : 8 engagés ; 1 champion Rhône-Alpes (le plus petit du club, 24 kg) qui a développé une belle boxe avec des coups de pieds tournants, des sautés... un jeune espoir qui promet. À retenir également la belle prestation de Loïc, sur qui le club compte : sa belle boxe complète et déliée le destinait à un titre de champion, le sort en a décidé autrement car il fut disqualifié pour trop de coups non-à-distance, ce qui l'a ramené à la place de finaliste.



## ACTIVITÉS POUR LES 13-18 ANS AU CENTRE J. BREL

Le Centre Social et Culturel Jacques Brel organise :

Samedi 3 mars : Battle de Hip-Hop à 13 h à la Tannerie à Bourg-en-Bresse.

Mercredi 7 mars : Planétarium de 13 h à 16 h. Futsall de 16 h à 18 h.

Samedi 10 mars : Futsall de 13 h à 15 h 30. Bowling et Pasta Party de 16 h à 22 h.

Mercredi 14 mars : Atelier créatif de 13 h 30 à 16 h. Futsall de 16 h à 18 h.

Samedi 17 mars : Atelier photo de 14 h à 18 h. Soirée karaoké et crêpes de 18 h à 23 h.

Mercredi 21 mars : Accueil libre de 13 h 30 à 16 h. Futsall de 16 h à 18 h.

Samedi 24 mars : Atelier photo de 14 h à 18 h. Soirée raclette et film d'épouvante de 18 h à 23 h.

Mercredi 28 mars : Soin bien-être de 13 h 30 à 16 h. Futsall de 16 h à 18 h.

Samedi 31 mars : Parc des Oiseaux avec les jeunes de Ferney-Voltaire et Bourg-en-Bresse de 11 h à 18 h.

Mercredi 4 avril : Tournoi de ping-pong de 13 h 30 à 16 h. Futsall de 16 h à 18 h.

Vendredi 6 avril : spectacle de danse de 19 h à 22 h 30, « Les choses de rien » à Lyon.

Tarifs : les tarifs à la journée sont fonction de votre coefficient familial. Nous acceptons les aides de C.E., les A.N.C.V. et B.L.J. Nous pouvons vous aider à rechercher un financement.

Pour toutes vos questions, vous pouvez nous joindre sur MSN : reseau13-18stmbeynost@hotmail.fr. N'hésitez pas à contacter Cynthia au 06 32 65 11 99.



### UNE NOUVELLE ANNÉE COMMENCE AU CLUB AMITIÉ LOISIRS

Le mardi 24 Janvier à 14 heures, en présence d'une soixantaine de participants, se tenait l'assemblée générale du Club Amitié Loisirs. Afin de s'intégrer aux activités communales et de se rapprocher des habitants, l'assemblée se tenait, cette année, dans les locaux du Centre Social et Culturel Jacques Brel.

Danièle Gréau, la Présidente exprime sa satisfaction pour le nombre d'adhérents présents et les remercie, elle a une pensée pour les membres absents.

Dans un premier temps, lors d'une assemblée générale extraordinaire, les adhérents votaient pour une remise à niveau des statuts datant de la création du club, approbation à l'unanimité.



Puis ensuite se tenait l'assemblée générale ordinaire.

Dans son rapport moral, Danièle Gréau souligne la bonne fréquentation et l'intérêt apporté aux différentes activités, remercie vivement tous les membres du Conseil d'administration, ainsi que le bureau pour l'assiduité aux réunions et le travail accompli, ainsi que tous les fidèles de l'atelier du mercredi pour leur contribution à la vente de Novembre. Elle fait part aussi des projets du Club et rappelle que cette année 2011 a vu le Club se rattacher à la fédération départementale des Aînés Ruraux de l'Ain,

### SPORT BOULES

Le boudrome mauricien accueillait en février les meilleures féminines pour une des rencontres nationales en double. Chantal Fieujean, la présidente du Comité de l'Ain, recevait pour l'occasion aux côtés du président de l'Olympique boules, Didier Devise, le président de la fédération française Jean Claude Poyot. Parmi ce top 16 des féminines : la locale de l'étape, Gaëlle Millet, associée à Nathalie Bernard (Saint-Denis les Bourg). Les autres représentantes du département de l'Ain étaient : Anne Marie Maugiron et Audrey Dyt de Saint-Vulbas. Claire Nique, la bouliste du Mas Rillier, concourrait pour sa part avec l'équipe de Nyons.



### ÇA « R'TAPE » DUR À SAINT-MAURICE TENNIS



Quand les sociétaires se mettent à la peinture et aux aménagements, les résultats sont là : la cuisine repeinte (merci à la mairie pour la peinture) et carrelée, les vestiaires entièrement refaits. Encore quelques travaux et le club house sera comme neuf ! Le président Patrick Cattelin remercie toute son équipe pour les travaux. La même équipe sera prête à accueillir les finales départementales des jeunes le samedi 10 mars (13 h / 17h) et le dimanche 11 mars (9h 30 / 17 h). Ces rencontres sont ouvertes au public et gratuites.

Venez nombreux encourager ces jeunes pousses, et notamment la Mauricienne Kenza Madaci, qui accède directement en finale, match prévu le samedi 10 Mars à 16h.

À l'issue de chaque ½ journée, les instances départementales organisatrices de ces rencontres remettront les trophées.

suite à la dissolution de notre ancienne fédération.

Le quitus est donné à la présidente pour sa bonne gestion du Club.

Olga Hadjadj, la secrétaire, fait le bilan des activités et des sorties qui se sont déroulées dans l'année 2010, et informe des propositions faites dès aujourd'hui pour 2012.

Yves ROUX, le trésorier, présente les comptes qui restent largement positifs, bien que le Conseil d'Administration ait décidé cette année de participer plus largement au financement des activités. Ils sont approuvés par l'assemblée.

Le renouvellement des membres du CA se faisant par tiers, 5 membres étaient à élire. Sont élus ou réélus : René Baillet, Christiane Chichoux, Eliane Perrin, Denise Septier, Jeannette Venturini.

L'élection du bureau a lieu lors d'une réunion du Conseil d'Administration le lendemain, mercredi 25 Janvier.

Présidente : Danièle Gréau. Vices présidentes : Jeanne Prévôt, Eliane Perrin, Claudine Barrot. Secrétaire : Olga Hadjadj. Secrétaire adjointe : Jeannette Venturini. Trésorier : Yves Roux. Trésorier adjoint : René Baillet.

Les activités déjà définies pour l'année 2012 sont nombreuses, parmi celles-ci on peut noter :

Rando à Niévroz le lundi 12 Mars, Loto au Club le mardi 13 Mars, Fête Mix'Âges avec participation de la chorale le 4 Avril.

Dans le cadre de la mixité des âges, il est aussi prévu un petit groupe qui rendra visite aux enfants de la crèche tous les 15 jours pour du dessin, et il est souhaité une petite intervention de la chorale avant le mois de juin.

### VENTE DE TARTES

Le samedi 10 mars, Miribel Côtère Athlétisme vendra ses traditionnelles tartes sur la Place du Marché de 9 h à 12 h. Entièrement confectionnées par nos soins et cuites au four à bois, elles seront proposées à la vente au prix de 7 € pour sucre et crème et 8 € pour oignons, pralines et chocolat. 2 € de réduction par lot de trois. Le produit de la vente servira à financer du matériel et les stages de nos jeunes athlètes.

### PERMIS DE CONSTRUIRE

Permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager...suite aux différentes modifications du code de l'urbanisme : remplacement de la surface hors œuvres par la surface de plancher, les imprimés changent. Les nouveaux imprimés sont disponibles sur le site Service-Public.fr à l'adresse suivante :

<http://www.service-public.fr/actualites/002365.html?xtor=RSS-78>

Le service urbanisme de la Mairie reçoit le public le Mardi et le Jeudi de 8h/12h et de 14h/17h.

### STATIONNEMENT

Pour améliorer le stationnement des véhicules devant l'école, un espace de stationnement supplémentaire sera ouvert devant l'école à destination du personnel de l'école. Ce nouvel espace permettra de libérer une dizaine de places pour les parents sur le parking existant. Toutefois, la meilleure façon de venir à l'école restera toujours la marche à pieds.

### RANDONNÉE

Le Club Randonnée avait prévu une journée raquettes le 5 février à Giron, la plus haute commune de l'Ain.

Hélas, le jeudi, METEO-FRANCE prévoyait pour le dimanche une température de -17° et une température ressentie de -23°, en raison d'un petit vent de nord-est. Pas chaud, tout cela !

C'est donc au Grand Parc que nous avons randonné par une température nettement plus clémente : il ne faisait que -12° !

Au lac des eaux bleues, un couple de ragondin se réchauffait au soleil et les canards marchaient en file indienne sur la glace.

La sortie à Giron n'est que partie remise !



### "CONCERT POUR LES CLASSES DE MER"

Le Centre Jacques Brel recherche des bénévoles pour l'aide aux devoirs, le jeudi de 17h15 à 19h15.

Contactez Cynthia Lafay :  
Téléphone : 06 32 65 11 99  
Courriel : [reseau13-18stmbeynost@hotmail.fr](mailto:reseau13-18stmbeynost@hotmail.fr)

L'Association Musicale de St-Maurice "LA MAURICIENNE", dans le cadre de ses activités a accueilli à la Salle des Fêtes, le dimanche 12 février 2012, l'Orchestre d'Harmonie des Anciens et Amis du 99ème R.I.A. Il s'agissait d'une répétition publique, suivie l'après midi d'un concert.

De nombreux mauriciens et voisins ont assisté le matin à la répétition et une centaine de personnes

étaient présentes au concert. Cette manifestation a laissé un bénéfice de 820 €, que le Bureau de l'Association a décidé de reverser au profit des Classes de Mer de l'École Élémentaire Jacques Prévert.

Bravo et merci à tous les musiciens du 99ème RIA pour leur générosité, aux enseignantes concernées, aux quelques parents motivés, aux services techniques municipaux, aux annonceurs dont les dons sont venus aider ce projet et à l'Association CLARA dont les membres ont assuré avec maîtrise la restauration de l'Orchestre.



### L'atelier écriture.



d'origine et de formation différentes. 8 heures d'atelier d'écritures ont eu lieu en janvier sous la direction de l'écrivain Marc Porcu. 8 heures d'atelier de mise en voix sous la direction de Patrice Vandamme se dérouleront en mars le samedi matin. Elles se concluront par une présentation en public en lever de rideau du spectacle "Rousseau une pensée en marche" le vendredi 30 Mars à 20h30 au Centre Marcel Cochet

### DES ÉCRIVAINS EN HERBE

C'est sur la proposition de la Direction Départementale de la Lecture Publique que la bibliothèque du Centre Marcel Cochet a été choisie par la compagnie de théâtre les ArTpenteurs pour un projet littéraire participatif dans le cadre du tricentenaire de Jean Jacques Rousseau. Trois communes dans trois départements de Rhône Alpes ont été sélectionnées sur un projet financé par la Direction de la Cohésion Sociale. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Semaine de la Langue française et de la francophonie et les Dix mots de la langue française. La bibliothèque a constitué un groupe de 10 personnes de 15 à 80 ans, femme et hommes

## LE JOURNAL DU 12.45

Note de la rédaction : Les journalistes de CM2 ont choisi ce mois-ci le théâtre comme thème. Vacances obligent, une partie du thème (interview et présentation livre) a été réalisée par les groupes jeunes lecteurs de la Bibliothèque.

Depuis 11 ans, l'activité théâtre existe à Saint-Maurice dans le cadre du Contrat Educatif Local avec une collaboration de l'école Jacques Prévert et du Centre Marcel Cochet. Quatre classes de l'école font une heure de théâtre par semaine le mardi après midi. En soirée, trois groupes pratiquent l'activité au Centre, les jeunes ont entre 8 et 18 ans. Les plus vieux, Gaël et Cassandra, font du théâtre depuis 10 ans. Cassandra a fait une pause cette année car elle passe son bac. Virginie, elle, a choisi d'intégrer la troupe des adultes le jeudi soir.

Le groupe des grands rassemble des élèves de 3<sup>ème</sup> et de lycées, le groupe intermédiaire des collégiens, le premier groupe des enfants de l'école primaire. Nous avons fait un sondage : tout le monde aime les improvisations mais ce qu'on préfère ce sont les spectacles.

Nous vous présentons les exercices que nous faisons pendant les cours de Delphine à l'école. C'est une actrice professionnelle qui fait le théâtre à Saint-Maurice depuis 11 ans et qui conçoit les spectacles.

**Interview avec Delphine Baralotto (metteuse en scène) par Arif. Combien faut-il d'années d'étude pour devenir intervenante ?**

.Cela dépend c'est un métier un peu différent des autres, moi je suis comédienne et metteuse en scène, j'ai fait des stages dans différentes compagnies pour devenir professionnelle à la comédie de Valence sur la direction d'acteurs et j'ai beaucoup appris également en créant mes propres compagnies de théâtre. Je suis intermittente du spectacle en tant que comédienne et metteuse en scène.

**Où se trouve l'école où vous avez étudié pour devenir intervenante ?**

.Paris théâtre du Soleil Ariane Mnouchkine  
.Atelier de recherche et d'expression Lyon  
.Stage de Clown Lyon

.Stage avec Philippe Delaygue comédie de Valence

**Dans quelle filière faut-il aller pour devenir intervenante théâtre ?**

.École, stage, cours privé, conservatoire, il faut surtout avoir envie d'enseigner et de transmettre cette discipline.

**Faut-il avoir son bac ?**

.Personnellement, j'ai un bac A3 (lettres et art) puis j'ai étudié aux Beaux Arts. Aujourd'hui en tant que comédienne professionnelle j'aime enseigner dans les écoles primaires, les collèges, les lycées car cela donne à chaque enfant le plaisir de découvrir le théâtre, tous les ateliers aboutissent à une création. J'anime des ateliers de lecture avec des rencontres d'auteur dans les bibliothèques et les médiathèques et travaille parallèlement avec mes 2 compagnies « Balistique Théâtre » et « Cavale Théâtre » sur différentes pièces en tant que comédienne ou metteuse en scène.

**Le théâtre : C'est aimer le texte par Célia**

Pour Delphine, il y a d'abord le texte. A la bibliothèque il y a toutes sortes de livres. Là je vous donne mon avis sur une série de documentaires : « Lulu ». Lulu, c'est une fille qui raconte ses problèmes sa vie ses plaisirs dans de petits livres qui ont chacun un thème. Dans « Dur dur les complexes » Lulu ne s'aime pas beaucoup, elle se trouve moche, elle a de mauvaises notes à l'école, elle n'aime pas ses habits, ses cheveux. Mais sa maman la rassure et lui propose une nouvelle coiffure et un de ses cousins qui vient pour Noël lui dit même qu'elle est belle. Ce livre était vraiment bien, il y a trois BD pour les exemples, un jeu-test et des petits conseils pour reprendre confiance en soi. Bref j'ai bien aimé !



Delphine  
« La valse du hasard »

## « MIX'AGE »

## La fête des Mauriciens de tout âge

Le Centre Communal d'Action Sociale et ses différents partenaires proposent à la population Mauricienne une nouvelle édition de la « Fête du printemps » renommée « Mix'Age ». Cette rencontre conviviale a pour objectif de permettre à toutes les générations de se rencontrer, de partager un moment récréatif grâce à la présentation mutuelle de leurs activités culturelles et artistiques puis par un échange d'impressions autour d'un petit goûter.

C'est donc dans une ambiance de café-théâtre qu'enfants, adultes, organisateurs et bénévoles vous donne rendez-vous pour l'édition 2012 qui se déroulera le mercredi 4 avril 2012 à 14h00 à la salle des fêtes de la commune (8, Avenue des Iles).

Pensez à noter cette date dès à présent sur votre agenda et n'hésitez pas à en parler autour de vous, de solliciter votre voisin (ou voisine) plus âgé(e), un peu isolé(e)...

PS : Les personnes qui ne peuvent se rendre sur place par leurs propres moyens, ont la possibilité de s'inscrire (en mairie et jusqu'au lundi 2 avril 2011) pour un covoiturage (assuré par des élus ou des bénévoles).

## CARNAVAL

Pirates, Indien(ne)s, et autres personnages étranges se mêleront pour un concours de déguisements orchestré par le Sou, le vendredi 16 mars. Nul doute que tous repartiront sourire aux lèvres !

Notez également que le Sou des Ecoles organise une vente de bugnes le jeudi 15 mars. Venez nombreux à la sortie des classes : les plus gourmands seront les premiers servis !



## QUAND LA CARAVANE PASSE A SAINT MAURICE

Lundi 2 avril - Parc de la Sathonette de 18h à 21h

Du 30 mars au 6 avril l'Office Culturel de Miribel vous invite à la deuxième édition de son Festival Jeune Public Vas-Y Petit ! à l'Allégo et aussi hors les murs. Au programme : des spectacles, des ateliers de pratiques artistiques, du cinéma, des expositions...en somme une grande fête pour dès qu'on à deux ans jusqu'à bien plus que ça !!

« Quand la Caravane passe... » est l'un des projets les plus originaux du Festival, permettant en effet de délocaliser la programmation en la faisant rayonner à travers toute la Communauté de Communes.

Pendant tout le Festival 4 Caravanes-Spectacles vont en effet sillonner notre campagne environnante pour nous proposer, chaque soir dans une ville étape différente et sous de joyeux airs de guinguette : du cinéma, des fables, du théâtre d'objet et même de la musique jazz !

**Lundi 2 avril de 18h à 21h, dans le Parc de la Sathonette de St Maurice de Beynost, Inscrivez vous vite pour rejoindre ce cortège et faire le tour de ce grand manège !**

Composez votre programme dans l'ordre que vous voulez :

**La Caravane Ensorcelée** : c'est le plus petit cinéma du monde ! Confortablement installés dans cet insolite cocon de velours rouge et blanc, une quinzaine de spectateurs assistent à la projection de quelques films courts piochés par leur soin parmi un catalogue de plus de 100 chefs d'oeuvres les plus divers (fiction, documentaires, animation...)

**La Caravane « Des Pieds et des Mains avec les Fables de Jean de la Fontaine »** : des fables manipulées, musiquées, dansées parlées, bafouillées. La comédienne Emmanuelle Della Nave vous convie à découvrir ou redécouvrir les chèvres qui grimpent, la tortue plus rapide que le lièvre, le corbeau susceptible, la danse de la cigale...Le public choisit au hasard une valise...Et dans chaque valise attend une fable....

« **Palace Mobile** », la Caravane Théâtre d'objets : Manipulant tour à tour instruments de musique, objets sonores, images projetées, le musicien-comédien Patrick Sapin invite le public à une transhumance imaginaire, une balade onirique où mouvement, mobilité, migration et autres circonvolutions sont au centre de ce micro-espace-temps scénique ! Chaque spectateur se fait son voyage intérieur, se raconte son histoire...sans histoire et sans GPS ! Avoir, entendre et...ressentir !

**La Caravane-Concert** : Un percussionniste et un saxophoniste racontent en notes de jazz et d'improvisations les vents de bien des destinations, rapportés en partitions et instruments de tous les horizons !

Séance de quinze minutes par caravane toutes les 30 minutes :  
18h/18h15 - 18h30/18h45 - 19h/19h15 - 19h30/19h45 - 20h/20h15 - 20h30/20h45

Entrée de 2€ pour les 4 Caravanes-Spectacles avec l'achat du Pass'Festival (10€ donnant accès à des tarifs ultra-réduits sur tous les autres rendez-vous du Festival)

Entrée de 7€ en tarif unique pour les 4 Caravanes-Spectacles sans l'achat du Pass-Festival

Renseignements et Réservations indispensables auprès de l'Office Culturel de Miribel  
A l'Allégo - Place de la République, 01700 Miribel  
04 78 55 80 20 - [billetterie.ocm@free.fr](mailto:billetterie.ocm@free.fr)



LA CLASSE  
D'ALAIN GUIFFRAY  
EN 5 CLICS



Traduction simultanée



Humeurs



Miroir



« Carte d'identité »



Jeu des chaises

Mardi salle de musique cours de théâtre avec Delphine et Alain.

la traduction simultanée : un acteur est assis sur une chaise, un autre derrière lui les deux mais sur ses épaules. Le premier parle dans une langue inconnue, l'autre traduit avec pour seul indice le ton donné. Les humeurs : Delphine donne une phrase et il faut la dire selon l'humeur (colère, joie, peur, timidité etc)

Le miroir parlant : face à face entre deux acteurs qui doivent reproduire le miroir inversé

La pose « carte d'identité » chaque acteur choisit le sentiment qu'il veut et doit fixer l'expression pour la faire deviner.

Le jeu des chaises : l'humeur de la chaise définit l'expression du visage